

AVENANT N° 1

A L'ACCORD DE PARTICIPATION AUX COÛTS DE TIERCES PARTIES

entre

**Danida, représenté par l'Ambassade du Danemark à Ouagadougou
et
le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)**

pour

**Le volet Recherche actions du Programme d'Appui Danois à la lutte contre le
VIH/Sida AU BURKINA FASO 2007-2012.**

1. Le présent avenant concerne l'augmentation et le réaménagement du budget de l'Accord de Participation aux coûts de tierces parties, en vu de prendre en compte le financement du volet Recherche action inscrit dans le document de programme Phase 2 de l'appui danois à la lutte contre le VIH/Sida au Burkina Faso 2007-2012.

Le budget prévu dans ledit document de programme pour la composante Recherche Actions est de 2 000 000 DKK (soit 167 millions FCFA). La mise en œuvre des activités requiert d'une part des paiements au Burkina Faso et d'autre part des paiements internationaux acquittés par Copenhague. Seuls les paiements au Burkina Faso transiteront par le PNUD.

Le montant induit par le présent Avenant sera proportionnel au montant des contrats signés par le Programme d'Appui au Monde Associatif et Communautaire (PAMAC) pour les activités du volet Recherche action.

2. L'article premier : La contribution de l'Accord signé le 04 décembre 2007 entre le PNUD, l'Ambassade du Danemark et SP/CNLS-IST est modifiée comme suit après réaménagement:

L'enveloppe de la contribution danoise sera augmentée des paiements effectués au Burkina Faso sur la base des contrats signés par le PAMAC dans le cadre du Volet Recherche action du document de programme Phase 2 de l'appui danois à la lutte contre le VIH/Sida au Burkina Faso 2007-2012. Après approbation de l'activité par l'Ambassade, PAMAC demande le décaissement du montant convenu. L'Ambassade transférera l'argent au compte de PNUD.

L'Ambassade Royale de Danemark informera le PNUD du versement de la contribution par un message électronique contenant les renseignements relatifs au paiement adressé à contributions@undp.org, cc ruby.sandhu-rojon@undp.org

Les coordonnées bancaires du PNUD sont les suivantes :

Identité du détenteur du compte:

Nom : Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Adresse : Immeuble des Nations Unies, Koulouba, secteur 4

Ville : Ouagadougou

Code Postal: 01 BP 575 Ouagadougou 01

Pays: Burkina Faso

Banque:

Compte BIB Ouagadougou N° 01242 11024622401-65

Programme des Nations Unies pour le Développement

01 BP 575 Ouagadougou 01

Compte N° 01242 11024622401-65

Code SWIFT : BIBUBFBF

Banque Internationale du Burkina (BIB)

Avenue Dimdolobsom

01 BP 362 Ouagadougou 01

Fax : 226 31 00 94

3. Toutes les autres dispositions de l'Accord du 04 décembre 2007 demeurent inchangées.

EN FOI DE QUOI les soussignés, dûment autorisés à cet effet, ont souscrit le présent accord en langue française, en deux exemplaires.

Ont signé :

Pour l'Ambassade du Danemark

Date : 6/1-09

Signature:

Monsieur Mogens PEDERSEN

Ambassadeur



Pour le PNUD

Date : 7/1/09

Signature:

Madame Ruby Sandhu-Rojon

Représentant Résident

